

LE DEVENIR DES JEUNES FORMÉS EN APPRENTISSAGE DANS LE BTP



JANVIER 2024

Le recours aux apprentis est particulièrement développé dans les secteurs du BTP, avec plus de 80 000 contrats signés par an. La réussite du parcours des apprentis à l'issue de leur formation et leur bonne intégration dans les secteurs du BTP sont déterminantes. La question des trajectoires professionnelles des apprentis à l'issue de leur cursus de formation mérite donc d'être approfondie.

- Quelles sont les motivations des apprentis à s'insérer dans le BTP ?
- Comment s'insèrent-ils dans le monde du travail ?
- Quels sont les leviers contribuant à leur intégration et les obstacles pouvant la freiner ?

 SYNTHÈSE

Pour répondre à ces questions, une enquête a été menée auprès d'un échantillon représentatif d'apprentis dont le contrat d'apprentissage est arrivé à son terme en 2020.

L'enquête a été réalisée par mail et par téléphone en mai et juin 2023 par les cabinets Sauléa Conseil et COHDA auprès d'un échantillon représentatif de 1 011 apprentis :

- 837 formés au sein d'une entreprise du Bâtiment.
- 174 formés au sein d'une entreprise des Travaux Publics.

01 L'APPRENTISSAGE DANS LE BTP : UN CHOIX RAISONNÉ

- Qui sont les apprentis du BTP ? Il s'agit à 90 % de jeunes hommes. Le diplôme visé par leur contrat est à 60 % un niveau infra-bac (CAP principalement), avec une différence entre Bâtiment et Travaux Publics : 85 % des apprentis du Bâtiment visent un diplôme de niveau Bac ou infra, alors que 57 % des apprentis des Travaux Publics visent un diplôme de l'enseignement supérieur.
- La motivation des apprentis a également été questionnée. Loin de certaines idées reçues, il ressort

que l'entrée en apprentissage dans le BTP répond dans les 2/3 des cas à un choix délibéré, lié au métier visé. Le fait d'avoir un parent dans le BTP semble être un facteur favorisant l'entrée dans le secteur : 40 % des apprentis du Bâtiment et 30 % de ceux des Travaux Publics avaient au moins un parent dans le secteur.

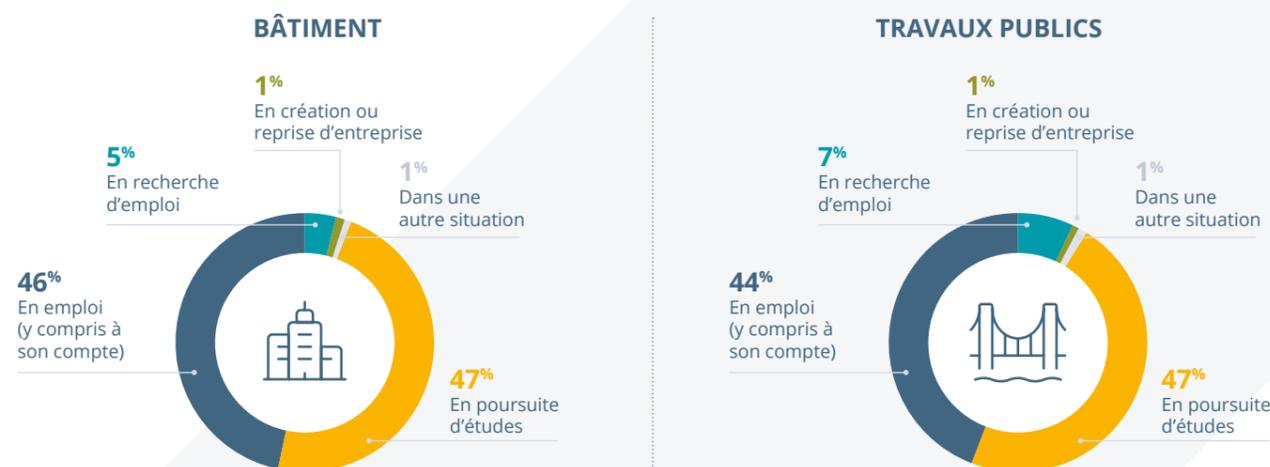
- À l'issue de la formation en apprentissage, 76 % des apprentis du Bâtiment et 73 % des apprentis des Travaux Publics souhaitent rester dans le secteur.

02 UN AN APRÈS LA FIN DE LA FORMATION, UNE MAJORITÉ DE POURSUITES D'ÉTUDES ET UNE BONNE INSERTION DANS L'EMPLOI

Un an après le terme des contrats d'apprentissage, 44 % des apprentis du Bâtiment et 46 % des apprentis des Travaux Publics sont en emploi.

La situation la plus couramment observée chez les apprentis rencontrés est la poursuite d'études. Elle concerne principalement les apprentis dont la formation visait un diplôme de niveau 3.

Quelle que soit leur situation un an après la fin de leur contrat d'apprentissage, 87 % des apprentis indiquent que la formation en apprentissage a été déterminante dans leur situation à cette date.

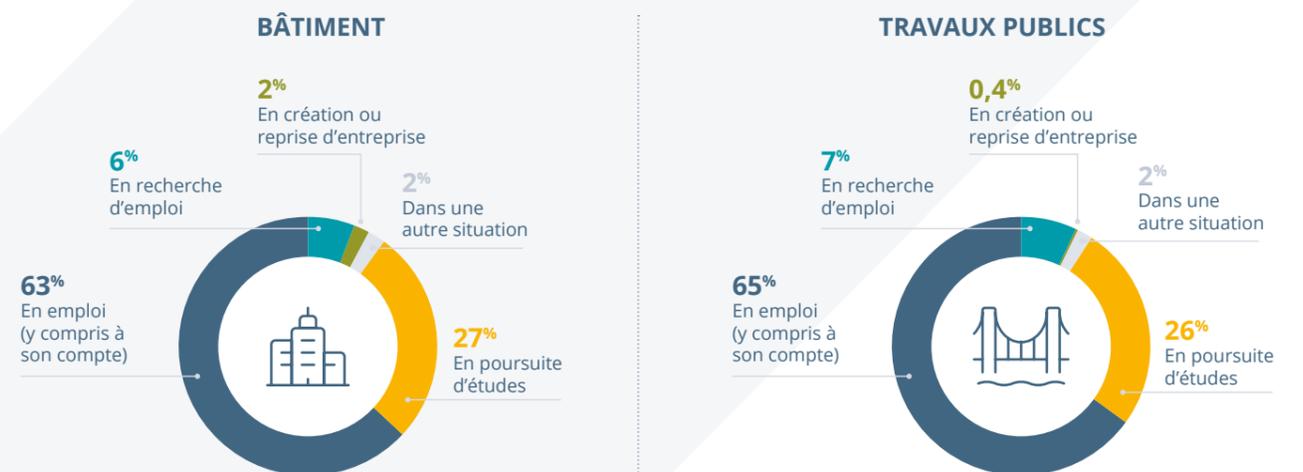


La situation des répondants un an après le terme des contrats d'apprentissage. Source : enquête de l'Observatoire des métiers du BTP.

03 DEUX ANS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION, UNE INSERTION DURABLE DANS L'EMPLOI

Deux ans après la fin d'un contrat d'apprentissage, une majorité des apprentis rencontrés est en emploi : c'est le cas de 63 % des apprentis du Bâtiment et de 65 % des apprentis des Travaux Publics.

Les apprentis semblent rester en emploi de manière durable : 92 % des apprentis qui étaient en emploi 12 mois après la fin de leur formation déclarent l'être toujours 24 mois après. Parmi les apprentis en emploi 24 mois après la fin de leur formation, 75 % indiquent être en CDI. En outre, 44 % continuent de travailler dans l'entreprise au sein de laquelle ils ont réalisé leur apprentissage.



La situation des répondants deux ans après le terme des contrats d'apprentissage. Source : enquête de l'Observatoire des métiers du BTP.

04 LES SUITES DE PARCOURS

Interrogés sur leur choix de rester dans le BTP, plus de 60 % des anciens alternants déclarent principalement être intéressés par l'activité et les missions, ensuite par les perspectives d'évolution de carrière dans le BTP (40 %).

Enfin, le profil des anciens apprentis ayant quitté le secteur deux ans après la fin de leur apprentissage a été analysé : les femmes sont surreprésentées parmi ces « partants » (21 % des départs alors qu'elles sont 11 % dans l'échantillon), de même que les diplômés du supérieur. Ces anciens apprentis se sont majoritairement réorientés vers les secteurs industriels (notamment la métallurgie), la production énergétique, le transport et la logistique.

